

- 7.3 Incidence sur d'autres régions
- 7.4 Incidence sur l'industrie
  
- 8. *Recueil, contrôle et échange de données stratégiques et techniques*
  - 8.1 Renseignements stratégiques
  - 8.2 Renseignements techniques et scientifiques
  
- 9. *Priorités et critères visant l'attribution des fonctions des forces maritimes canadiennes*
  - 9.1 Maintien de la souveraineté et de la compétence juridique extra-territoriale
  - 9.2 Participation à la sécurité collective
  - 9.3 Polyvalence du personnel et du matériel
  - 9.4 Moyens d'inspection en rapport avec un éventuel traité de désarmement du lit de la mer
  
- 10. *Capacités des forces maritimes canadiennes*
  - 10.1 Importantes capacités de surveillance et d'identification sous-marines et en surface
  - 10.2 Capacités limitées de dépistage et de repérage sous-marins et en surface
  - 10.3 Capacités limitées de combat et de destruction éventuelle en surface et sous les eaux
  
  - 10.4 Capacités d'auto-défense des forces maritimes
  - 10.5 Capacités dans l'Arctique
  
- 11. *Recommandations sur l'équipement et l'organisation des forces maritimes canadiennes*
  - 11.1 Forces de patrouille maritimes aéroportées
  - 11.2 Forces de surface
  - 11.3 Systèmes de surveillance ancrés au fond de la mer
  - 11.4 Forces sous-marines
  - 11.5 Crédits alloués aux forces maritimes
  - 11.6 Organisation
  - 11.7 Forces de réserve